

J'AGIS POUR MA VILLE, JE SOUTIEN AIX-EN-PROVENCE MÉCÉNAT

IDENTIFICATION

Mme M M et Mme

Entreprise : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

DON

et je fais un don de :

500 € (et je bénéficie de 330€ de déduction fiscale et 125€ de contreparties soit **un coût réel de 75€***)

2000 € (et je bénéficie de 1300€ de déduction fiscale et 500€ de contreparties soit **un coût réel de 300€***)

5000 € (et je bénéficie de 3300€ de déduction fiscale et 1250€ de contreparties soit **un coût réel de 750€***)

*autre don : (dont 60% de déduction fiscale et 25% de contreparties soit **un coût réel de 15%***)
Pour les Sociétés, voir tableau en annexe.*

Je souhaite prendre rendez-vous pour en savoir plus et envisager de construire un mécénat ensemble

Virement de France et de l'étranger

<i>Code Banque</i>	<i>Code Guichet</i>	<i>N° de Compte</i>	<i>Clé R.I.B</i>	<i>Titulaire du compte</i>
11306	00030	48119554260	88	Aix-en-Provence Mécénat
<i>IBAN</i>	<i>BIC</i>		<i>Domiciliation</i>	
FR76 1130 6000 3048 1195 5426 088	AGRIFRPP813		CENT AFF INSTITU (00000)	

Je laisse libre le Fonds de Dotation Aix-en-Provence Mécénat d'affecter mon don en fonction des domaines et actions qu'il jugera prioritaires ou je soutiens les interventions du Fonds de Dotation Aix-en-Provence Mécénat dans le domaine de :

L'environnement et qualité de vie Patrimoine et culture Solidarité

Je souhaite voir mon don affecté à l'opération :

Date : __/__/____

Signature (obligatoire) :

Ce bulletin est à signer et à renvoyer accompagné de votre chèque ou avis de virement à :

Fonds de Dotation Aix-en-Provence Mécénat – Direction du Mécénat/Relation donateurs – 21 Avenue du Colonel Schuler
13090 Aix-en-Provence

A la réception de votre don, nous vous adresserons un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt.

- En tant que personne morale de droit privé à but non lucratif, sa gestion est donc désintéressée. Le Fonds de Dotation Aix-en-Provence Mécénat est habilité à recevoir des dons et des legs.
- En tant que donateur particulier, si vous êtes imposable en France, en soutenant Aix-en-Provence Mécénat, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- Si vous représentez une entreprise mécène, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don, limité à 0,5% du chiffre d'affaire de l'entreprise.
- Un reçu fiscal vous sera adressé quelques semaines après réception de votre don.

BULLETIN DE PROMESSE DE DON

Annexe

ENTREPRISES : Réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant des versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire. Pour un don d'un montant minimum de 2500 euros vous bénéficiez d'un emplacement logo sur l'espace partenaire du site internet du Fonds de Dotation Aix-en-Provence Mécénat.

<i>Impôt sur les Sociétés – votre avantage fiscal</i>			
	<i>VOTRE DON</i>	<i>VOTRE ÉCONOMIE D'IMPÔT</i>	<i>COÛT NET POUR VOUS (après contreparties)</i>
<i>Club des Mécènes Associés</i>	2 500 €	1 500 €	375 €
<i>Club des Mécènes bienfaiteurs</i>	5 000 €	3 000 €	750 €
<i>Club des Grands Mécènes</i>	10 000 €	6 000 €	1 500 €

PARTICULIERS : Réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable.

<i>Impôt sur le Revenu – votre avantage fiscal</i>			
	<i>VOTRE DON</i>	<i>VOTRE ÉCONOMIE D'IMPÔT</i>	<i>COÛT NET POUR VOUS (après contreparties)</i>
<i>Club des Mécènes Associés</i>	500 €	330 €	75 €
<i>Club des Mécènes bienfaiteurs</i>	2 000 €	1320 €	300 €
<i>Club des Grands Mécènes</i>	5 000 €	3300 €	750 €